



MOK MARETH
Ministre de
l'Environnement
les concessions



Jean-François
CAUTAIN
Ambassadeur de
l'Union Européenne

Preah Vihear

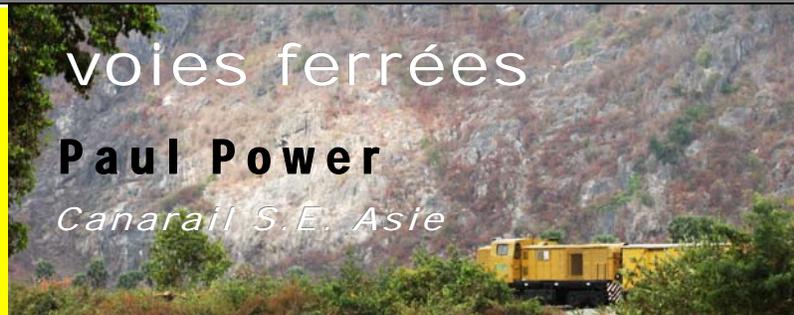
La position du Cambodge : discours du Ministre Hor Nam Hong
R. M. Jennar : retour à la Cour Internationale de Justice

- **Le rapport de la Banque mondiale : bonne santé macroéconomique**
- **Exportations GSP / MFN**
- **Tourisme forte progression**
- **Élections : on ferraille**

voies ferrées

Paul Power

Canarail S.E. Asie



Environnement

- **du crédit carbone, enfin ?**
- **un exemple d'éclairage par panneau solaire**



Toutes à l'Ecole !

un entretien avec

Tina Kieffer

l'AFD

20 ans

au Cambodge

questions d'actualité

Economie, finances

le rapport de la Banque mondiale en gros : bonne santé

La Banque Mondiale a publié le 23 avril un rapport qui fait le point sur la situation macro-économique du Cambodge.

On peut résumer ainsi : en gros l'économie et les finances du Cambodge sont en bon état : croissance du PNB, inflation, exportations, réserves, investissements, ...

Il n'est pas question ici d'Education, de Santé, de niveau de vie, de Justice, de Droits de l'Homme ...

Le gouvernement vient de réviser à la hausse le taux de croissance en termes réels du **PNB pour 2012 : 7,3 %** (au lieu de 7,1 %).

La croissance du PNB en termes réels devrait atteindre **environ 7 % en 2013 et 2014**, grâce aux vigoureux progrès du Tourisme et de l'Agriculture et à la reprise du secteur de la Confection. [prévision ADB : 7,2 % en 2013, 7,5 en 2014]

L'inflation a été réduite à 2,5 % en décembre 2012, sur 12 mois, au lieu des 4 % prévus. Elle resterait aux environs de 3 % en 2013. Elle n'a été en janvier 2013 que de 1,8 % sur un an, les prix des denrées alimentaires demeurant contenus et les taux d'inflation dans les pays où le Cambodge s'approvisionne demeurant faibles.

□ **L'augmentation du crédit**, due principalement aux prêts au secteur du commerce de gros et de détail, et depuis 2011 à l'agriculture, a ralenti, atteignant en janvier 2013 29,2 % sur 12 mois, au lieu de 34 % en décembre 2012 et 34,6 % en janvier 2012. Cette diminution a commencé en août 2012. Le contrôle du crédit est assuré par le conseil de surveillance bancaire.

□ **Le taux de change** nominal s'est légèrement apprécié (1,1 % en janvier 2012, sur 12 mois) et continue à frôler les 4000 riels pour 1 dollar. □

Il y a eu une certaine **consolidation financière**. Le déficit (dons exclus) a approché 5,2 % du PNB en 2012 au lieu de 9,5 % en 2011. Les revenus intérieurs ont atteint 14,4 % du PNB, après 13,1 % en 2011. Les dépenses publiques ont été contenues aux environs de 19 % du PNB (comparé au chiffre record de 22,8 % en 2011 –résultat provisoire), de sorte que le gouvernement pour la première fois depuis la crise économique globale de 2009 a pu reconstituer ses dépôts grâce aux financements extérieurs (environ 1 % du PNB en 2012) qui couvrent la majorité des dépenses publiques en capital.

Les risques financiers venant d'engagements divers augmentent cependant, à mesure que les contrats d'achats d'énergie arrivent à échéance et demandent une part croissante des recettes nationales (jusqu'à 15 %).

Le déficit commercial a augmenté, à cause principalement de l'augmentation du coût des importations de carburants et de matériaux de construction pour les barrages hydro-électriques, il a atteint 11,5 % du PNB en 2012, au lieu de 8,7 % en 2011. Il atteindrait environ 18 % du PNB en 2013, mais la balance des paiements reste positive grâce aux importants investissements étrangers directs, et le déficit des paiements courants (hors transferts) devrait se maintenir aux environs de 12 %.

□ **Les excédents** en termes de capital ont substantiellement augmenté grâce à l'augmentation des **investissements étrangers directs** qui ont atteint 1,5 milliard de dollars en 2012. Résultat : l'équilibre global reste positif et les réserves en devises ont atteint 3,5 milliards de dollars en 2012, soit 4 mois d'importations, au lieu de 3 milliards en 2011 (4,1 mois d'importations). Trad. CN

évolutions récentes

Le flux continu d'investissements étrangers directs a atteint 1,5 milliard de dollars en 2012, traduisant la diversification des productions, notamment en faveur de l'Agriculture (exportations de caoutchouc, riz, manioc, sucre ...). Les investissements dans l'agriculture et le traitement des produits agricoles sont passés de 10 % du total en 2009 à 25 % en 2012.

La croissance du secteur agricole est estimée, à prix constants, à 5,6 % pour 2012, chiffre qui devrait être révisé à la hausse. En 2010 et 2011 cette croissance avait atteint respectivement 10,5 et 12,9 %.

Les investissements privés dans les systèmes d'irrigation et les infrastructures rurales, la diversification, l'augmentation de la valeur ajoutée dans les produits exportés, ont payé. La contribution de l'Agriculture à la croissance a fortement augmenté, passant de 14 % de 2011 à 21 % en 2012.

L'industrie de la Confection s'est adaptée aux marchés extérieurs. Elle exporte des produits bas de gamme pour le marché américain, plus haut de gamme pour le marché européen. Ses exportations ont continué à augmenter, en valeur, bien qu'à un moindre rythme: de 7 % en 2012, après 31 % en 2011 et 24 % en 2010. La part du marché européen, en valeur, est passée de 23 % en 2010 à 29 % en 2011 et à 33 % en 2012. La part du marché américain est passée de 60 % en 2010 à 51 % en 2011 et 45 % en 2012.

En 2013 la Confection devrait bénéficier de la reprise aux Etats-Unis et de la meilleure situation financière de l'Europe.

Les FDI ont concerné aussi **le secteur immobilier et la construction** (9 % des projets approuvés en 2012 après 32,3 % en 2011), finançant surtout des projets résidentiels et commerciaux. Le secteur de la construction (valeur des projets approuvés 2,1 milliards de dollars en 2012, soit + 72 %) devrait poursuivre sa croissance mais à un rythme moins élevé.

Le secteur du Tourisme a poursuivi sa forte croissance. Les arrivées ont atteint 3,58 millions en 2012, une augmentation de 24 %, après seulement 15 % en 2011. Les nouveaux vols directs en provenance de régions du monde incluant l'Europe et le Moyen Orient ont augmenté la proportion des arrivées par avion.

Après des années de préparations, le **Centre national d'Arbitrage**, organisme chargé de résoudre les litiges commerciaux a été officiellement lancé en mars [voir cn 317]. On attend qu'il augmente la confiance des investisseurs et le volume des affaires.

Source rapport Banque Mondiale trad. C.N.

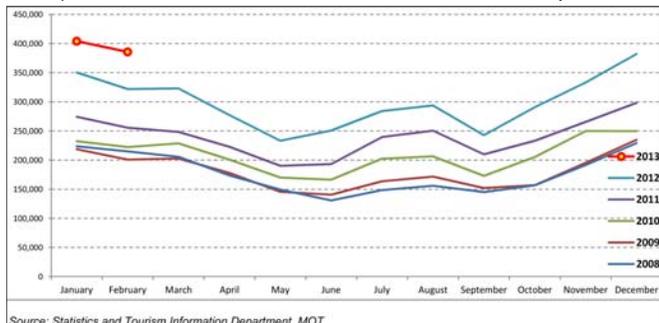
Quelques indicateurs	2012	2013	2014
PNB (variation %)	7,3	7	7
Demande intérieure (variation %)	13	13,4	13,8
production industrielle (var. %, 2000=100)	315,9	341,1	370,1
Prix à la consommation (var. %)	2,5	3	5
Revenus du gouvernement (% PNB)	14,4	14,2	14,5
Dépenses du gouvernement (% PNB)	19,7	19,6	20
Déficit commercial (mio \$)	2 043	2 869	2 740
Export. (mio \$)	5 812	6 393	7 166
variation %	11,4	10	12,1
Key exports (var. %)	7	13	15
Investiss. étrangers directs (mio \$)	1 526	1 597	1 367
Réserves en devises (mio \$)	3 463	3 845	4 293
Crédit intérieur (var. %)	34	25	25
Intérêt court terme (%/an)	13,7	13	13

Source Banque mondiale

Tourisme

Février a été un bon mois, avec 385 760 arrivées, soit 19,8 % de plus qu'en février 2012.

Les visiteurs vietnamiens ont été les plus nombreux, 58 750, une augmentation de 4,4 %, presque rejoints par les Chinois, 55 482, en augmentation de 104,9 %, tandis que le nombre des Coréens (49 330) diminuait de 9,4 %. On retrouve ensuite par ordre décroissant les pays habituels : Laos (+ 83 %), Japon (+ 7%), Thaïlande (+ 35 %), Etats-Unis (+ 17,8 %), Russie (+ 28,4 %), France (+ 7,8 %), Grande Bretagne (+ 1,3 %), ... 75 % des touristes viennent d'Asie-Pacifique.



A cause notamment de nouvelles liaisons aériennes la proportion des arrivées par avion a augmenté de 18,4 %, passant à 53 % du total (Phnom Penh + 16,7 %; Siem Reap + 23,3 %). Arrivées par la route : 44,7 % du total. Les arrivées par bateau ont diminué de 21,5 %.

Avenir brillant

Leopard Capital écrit dans sa newsletter du 12 avril (extraits)

Le Cambodge va bénéficier énormément de l'union économique de l'ASEAN, AEC, qui sera créée en 2015 (...) Son avenir est brillant, la croissance constante de son PNB, sa main d'œuvre bon marché, son intégration dans un marché unique font prévoir une expansion soutenue. Les exportations connaîtront un boom lorsque les tarifs et les procédures douanières seront les mêmes que ceux des autres membres de la zone économique unifiée (1).

L'augmentation des revenus disponibles va générer une forte augmentation de toutes les catégories de la consommation, des range-rovers jusqu'aux nouilles instantanées. La classe moyenne est en rapide augmentation, de grandes marques internationales s'installent, le premier salon de l'au-

(1 Cette Union économique de l'ASEAN sera plutôt une évolution progressive, beaucoup d'obstacles restent à franchir avant qu'existe un marché unique: - certains pays veulent continuer à protéger leurs produits « sensibles »; - les « obstacles non tarifaires aux échanges » demeurent nombreux; - la liberté des emplois suscite des craintes et des réticences dans les pays les moins avancés.

Voir « L'ASEAN communauté économique en 2015 ? » cn 311; et 305 interview Cham Prasith. Ndlr.

Élections : on ferraille

A mesure qu'approchent les élections du 28 juillet la scène politique s'anime. Il s'agit, côté gouvernement comme côté opposition de créer un climat.

Le leader de l'opposition Sam Rainsy, le 17 avril, accusait certains membres du gouvernement (sans les nommer) de ne pas se reconnaître responsables des crimes commis pendant le régime des khmers rouges.

Le Premier ministre ripostait le 19 disant que si cette personne en exil gagnait les élections et traînait des vice-Premiers ministres et ministres en justice la stabilité du pays serait menacée, que ce serait la guerre civile et la guerre avec des pays voisins. (...) il pourrait y avoir des purges dans la police, dans la police militaire, dans l'armée royale, que cela conduirait à l'anarchie.

Autre thème : les listes électorales. Kem Sokha leader du CNRP *Cambodia National Rescue Party* demande que le NEC, *National Election Committee*, recommence l'enregistrement des électeurs, les listes existantes étant gravement fau-

Exportations GSP / MFN

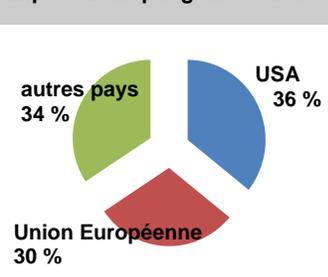
Pour les deux mois janvier-février les exportations GSP / MFN ont été en progrès de 6,9 % sur un an, atteignant 920,3 millions de dollars.

Evolution inhabituelle : les exportations de confection et textiles ont diminué de 7,75 % : - 10,7 % sur le marché américain, - 4,7 % sur le marché européen, et - 4,4 % sur les autres marchés. La proportion de la confection dans le total revient à 70 % au lieu de 81 % moyenne 2012.

Pour les autres catégo-



Exportations par grandes zones



ries au contraire la progression été forte : + 31,5 % pour la chaussure, + 92 % pour le riz, + 78,1 % pour les autres produits.

Au total les exportations vers les Etats-Unis ont atteint 330 millions de dollars (- 8,5 %); vers l'Union européenne 274 millions (+ 7,1 %); vers les autres pays 316,4 millions (+ 29,4 %).

tomobile a eu lieu en mars, et une grande surface commerciale Aeon est en construction : 68 000 m², 150 boutiques, un investissement japonais de 205 millions de dollars, ...

Les infrastructures font de grands progrès: télécommunications (téléphone mobile 4G du chinois *Huawei*), barrage hydro-électrique *Lower Sesan 2*, routes, voies ferrées, ...

En 2012 la Corée a été le premier investisseur avec 287 millions (confection, jouets, éléments électroniques, traitement du manioc, usine de bio-éthanol), suivie par la Chine, 263 millions (confection, ameublement, décorticage du riz le Japon (212 millions (confection, équipements électriques, shopping mall), ...

La confection avec ses bas salaires, qui sont environ un tiers des salaires chinois, ses accès sans droits de douane aux marchés américains et européens et une bonne productivité ont attiré les commandes de grandes marques comme *Gap, Adidas, H&H*, ... mais attention à la compétition de pays où les salaires sont encore plus bas comme le Myanmar où le salaire minimum est de 28 dollars !

Le tourisme : on attend 4 millions de visiteurs cette année !

Le secteur bancaire : les dépôts ont atteint 280 millions de dollars en 2012, en augmentation de 144 %.

Une faiblesse du Cambodge : le prix de l'électricité. Un risque: la concurrence de pays comme le Bangladesh, le Myanmar. ■

tives (cn 318). Le CNRP ne s'inscrira pas pour les élections de juillet (clôture des listes le 13 mai) tant que les listes n'auront pas été corrigées.

Lors des élections précédentes, on n'avait pas observé de fraudes graves dans les bureaux de vote ni dans le comptage des bulletins. C'est sans doute pourquoi les pays étrangers se mobilisent cette fois beaucoup moins pour surveiller les bureaux de vote et pourquoi les querelles et contestations se portent sur d'autres terrains : celui de la composition des listes électorales notamment.

Côté opposition on souligne, on dénonce les torts du gouvernement, litiges fonciers; salaires; corruption et opacité; atteintes aux droits de l'homme, intimidations... on cherche à convaincre et à recruter. Côté PPC on minimise ces torts, on fait état des résultats concrets et de l'évolution, et de l'expérience de l'opposition. On donne des sarongs.

Le déséquilibre entre les adversaires tient pour beaucoup à la différence entre les moyens financiers, hiérarchiques et médiatiques dont dispose chacun des partis. ■



MOK MARETH

Ministre de l'Environnement

Comment protéger l'environnement ?

La stratégie du gouvernement royal du Cambodge en matière d'environnement consiste à conserver et à bien gérer les ressources naturelles en même temps qu'à assurer le développement économique afin de réaliser un développement durable et atteindre les objectifs du millénaire (BDDMC) en réduisant la pauvreté nationale.

La conservation des ressources naturelles et la gestion durable dans les zones protégées consistent à assurer et à maintenir le bilan écologique ainsi que la qualité environnementale et la durabilité des ressources en eau, à conserver la biodiversité et à arrêter l'érosion du sol.

Pour protéger l'environnement et préserver efficacement les ressources naturelles le gouvernement met en œuvre les mesures suivantes :

1. renforcer l'application des lois : selon la loi sur les zones protégées de 2008, ces zones protégées comportent 4 zones : une *core zone* (cœur), une zone de conservation, une zone d'utilisations multiples, une zone communautaire. Le ministère de l'Environnement, qui est chargé de l'administration générale de la protection et de la conservation des ressources naturelles (AGPCRN) a les pleins pouvoirs pour renforcer la gestion et appliquer la loi dans les zones protégées.

2. aménager une ceinture verte des zones protégées par la création de communautés villageoises de zones protégées. Il existe actuellement 115 communautés de zones pro-

tégées, avec 211 villages et 27 393 familles, couvrant une surface totale de 158 994 ha.

Dans le processus de création de ces communautés le gouvernement a offert des terrains forestiers à chaque famille d'environ 5 à 10 ha. Ces communautés ont le droit de bénéficier des sous-produits forestiers tels que résine, lianes, bambous, bois pour la construction et pour les outils agricoles, herbes traditionnelles.

3. aménager une ceinture verte des zones protégées par des concessions pour l'investissement agro-industriel, hévéas, palmiers à huile, canne à sucre, maïs, etc ...

Cette ceinture verte apporte plusieurs bénéfices au-delà de la protection : - empêcher les délinquants de pénétrer dans les zones de conservation et les *core zones*; - les plantations agro-industrielles créent des emplois pour les habitants des environs et elles contribuent à la croissance économique en produisant des denrées agro-industrielles.

Par contre les zones vertes amènent la construction de routes, de ponts, ... Jusqu'à présent 54 000 ha ont été sacrifiés aux plantations et 89 000 ha de terrains ont été attribués au développement de centres touristiques.

4. développer le marché et la vente de crédit-carbone.

Le gouvernement royal du Cambodge s'appuie sur le ministère de l'Environnement comme institution principale collaborant avec d'autres institutions concernées pour augmenter le crédit-carbone dans les zones protégées.

Des projets de conservation sont mis en œuvre pour préserver la forêt et vendre du crédit-carbone sur le marché international. **Le forêt prévue pour cela a une surface de 547 413 ha dans les zones protégées.**

Actuellement la société *Indochina Green GCC* parmi d'autres sociétés privées a passé des contrats avec l'Etat afin d'acheter du crédit carbone dans les zones de protection de la vie sauvage du Phnom Aural, du Phnom Samkos et autres en

CONCENTRÉ D'it !



Applications dédiées
Développement web



Système d'intégration
Audit formation conseil

POC Building, #184, st. 217 (Monireth) 6ème étage, Phnom Penh
Tél: 012 213 360 / 011 373 345 / contact@khmerdev.com
www.khmerdev.com

cadastrage

Avant le cadastrage par des étudiants, 2,2 millions de titres avaient été attribués.

De juin 2012 à mars 2013, 188 446 titres ont été établis par les étudiants, la plupart pour des gens qui habitaient sur des terres appartenant à l'Etat et ont maintenant un titre de propriété au lieu de rien.

Si l'on considère la performance générale, les résultats sont remarquables. L'objectif pour juin 2013 : 472 000 familles sur 700 000 parcelles couvrant 1,8 million d'ha, est atteignable.

Le programme sera interrompu le 20 juin pour éviter que l'opposition n'accuse le gouvernement de vouloir gagner des votes.

Selon l'opposition : - cette campagne de cadastrage est destinée à montrer le pouvoir du Premier ministre et elle a renforcé l'attribution illégale de terres aux riches concessionnaires; - il n'y a pas de progrès pour les gens qui sont en litige; - certaines minorités ethniques se plaignent de perdre leurs terres ancestrales qui sont propriétés de la communauté, au profit des concessions.

Rappelons l'étude de fond publiée par l'observateur indépendant Lao Mong Hay : « **La raison des litiges fonciers : une législation fautive et mal appliquée** », *cn 315 de janvier*

droits. L'investissement de cette société contribue au revenu national en même temps qu'au développement.

Expliquer le Cambodge

Je viens de participer comme vice-président à la conférence de l'OCDE *Global Forum*, qui a réuni à Paris plus de 60 pays, nous dit S.E. Mok Mareth, et j'ai eu à défendre le Cambodge contre de nombreuses critiques, j'en ai compté 16, presque des accusations concernant les droits de l'Homme, les concessions, notre gestion des ressources naturelles, et j'ai rappelé à tous ces pays africains et arabes qui ne connaissent pas le Cambodge que nous avons rétabli la démocratie, restauré les infrastructures, j'ai rappelé nos réalisations économiques et sociales. L'école : quand j'étais enfant je faisais 5 km à pied tous les jours, maintenant 70 % des villages ont des classes primaires et vont chercher les enfants ! Il y a des routes partout, on fait 1000 km de routes goudronnées par an et cela permet l'intégration des zones rurales.

Nous avons encore 20 % de la population au-dessous du seuil de pauvreté, mais nous venons de 70 % ! Nous avons du riz et même nous en exportons. Nous avons évité la grande crise qui a frappé d'autres pays. Nous avons maîtrisé l'inflation parce que le gouvernement, malgré le manque d'argent, a refusé de créer de la monnaie. L'image que l'on a du Cambodge à l'étranger est très injuste.

On parle du Premier ministre comme d'un « strong man ». Mais nous réglons nos litiges par la négociation, pas par la force !

Certains craignent pour nous l'arrivée de classes aisées, qui seront prédatrices ... mais je pense que les classes riches et moyennes contribuent au développement; qu'elles créent des emplois, qu'elles apportent la stabilité macro-économique.

L'ADB prévoit un taux de croissance de plus de 7 % par an pour les 5 années qui viennent. Dans quelques années le Cambodge ne sera sans doute plus dans la catégorie des pays les moins avancés.

Pourquoi nous coupons la forêt

Lors de cette conférence de l'OCDE on m'a dit que « le Cambodge devait arrêter la déforestation, dans son intérêt ». Je réponds que j'ai travaillé avec l'USAID pour les communautés forestières et que je connais bien la question.

Pourquoi coupons-nous la forêt ? D'abord pour une raison très générale : après le génocide notre population était d'environ 6 millions. Maintenant elle est de 14,5 millions. Pour que les familles aient suffisamment de surfaces agricoles il faut défricher au moins 1 ou deux millions d'ha de forêts.

Chaque jour des Cambodgiens et surtout des jeunes essaient de passer la frontière pour trouver un travail, surtout

dans l'agro-industrie en Thaïlande où il y a des millions d'ha.

Notre gouvernement a bien examiné cette situation et a décidé de sacrifier plus d'un million d'ha pour créer des concessions économiques, des agro-industries comme le caoutchouc, le palmier à huile, la canne à sucre, le manioc, les fruits ...

Si nous avions 1 million d'ha de plantations d'hévéas, nous pourrions embaucher beaucoup de travailleurs, et l'exportation apporterait beaucoup de recettes. De même pour les autres productions et processus de transformation.

Les auditeurs m'ont compris et beaucoup sont venus me serrer la main, le délégué de la Suisse approuve pleinement la politique agro-industrielle pour les zones frontalières des zones protégées.

Autour des zones protégées nous créons des communautés forestières, chacune avoisinant 2000 ha, pour environ 200 familles. Dans chacune de ces zones les gens peuvent couper les arbres, ou reforester s'ils le veulent, mais pas défricher davantage. C'est le chef de chaque communauté qui en décide.

Cela crée une « ceinture verte », qui protège la forêt qui se trouve au milieu, et cela permet de contrôler la situation parce que l'on a une connaissance précise de ces surfaces : on connaît leur superficie, les noms des gens, et on a des photos.

On constate qu'il y a environ 5 à 6 % de gens qui veulent détruire, et avec ce système on peut les repérer. Nous avons le droit de confisquer les terrains où il y a des fraudes.

Nous pourrions ainsi conserver les zones protégées sur le très long terme. Nous en avons besoin pour l'environnement : pour l'eau, pour lutter contre l'érosion et le changement climatique, et comme protection contre les typhons.

Il existe actuellement 115 communautés de zones protégées et entre 300 et 400 communautés forestières.

A côté de cela il y a les concessions économiques, les ELC. Elles sont établies selon la législation, ceux qui le contestent travaillent pour l'opposition !

On évoque les grands aménagements touristiques en cours dans le Botum Sakor: ces régions sont déjà très déforestées. Pour la route 64 Kompong Thom - Tbeng Meanchey maintenant goudronnée, j'ai autorisé certains défrichements côté Est (une grande plantation d'hévéas). Côté Ouest ce seront des communautés de zones protégées (CPA).

J'ai interdit dans la région de Phnom Daek des mines d'or illégales, elles détruisent l'environnement. ■

Voir aussi « Où en est l'environnement ? Forêts, pêches, eau potable, propriété » rapport du NIS, *cn 304 janvier 2012*

Crédit-carbone enfin ?

Rappelons le principe du système crédit-carbone : le Protocole de Kyoto, soutenu par l'ONU, entré en application en 2004 introduit l'idée d'échanges internationaux : les entreprises polluantes paient ceux qui contribuent à dépolluer, pays qui possèdent des forêts denses et s'engagent à les protéger, en leur achetant du « crédit-carbone ». C'est le CDM, *Clean Development Mecanism* ou pour les forêts le *REDD Reducing Emission from Deforestation and Forest Degradation*. Ainsi les pays qui protègent et améliorent leurs forêts peuvent en tirer des recettes considérables, et la pollution globale est en principe maintenue en équilibre (*cn 302*).

Le Cambodge a ratifié le protocole de Kyoto dès 2003, créé le *Cambodian Climate Change Office* CCCO au sein du ministère de l'Environnement, et créé des communautés forestières motivées par le REDD, qui relèvent du département des Forêts au sein du ministère de l'Agriculture.

Dans la pratique le système est compliqué (*cn 278 « Tout sur le crédit-carbone »*). En simplifiant : les communautés forestières doivent démontrer leur capacité de protéger et d'améliorer les forêts et prévoir l'utilisation des recettes futu-

res ; il y a plusieurs contrôles par des organismes indépendants; ensuite, s'il y a validation, un intermédiaire (broker) met les crédits-carbone sur le marché

Dans la province d'Otdar Meanche un projet pilote concerne depuis 2009 : 64 318 ha, 52 villages, 4 896 familles, et 13 comités de gestion (Long Ratanakoma, département des Forêts, *cn 302*). En novembre 2011 le système était « sur le point d'aboutir ». 18 mois après il l'est toujours. Un espoir cependant : une équipe est venue en février pour la validation finale et l'intermédiaire *Terra Global Capital* serait prêt à vendre plus de 400 000 t. de crédits-carbone (controverse: y a-t-il eu des coupes illégales diminuant les quantités vendables ?).

A 7 dollars la tonne (c'est une hypothèse) les recettes pourraient atteindre aux environs d'un million de dollars par an, dont « la moitié au moins reviendrait aux communautés forestières » (*cn 278*). Ce serait une aubaine !

Comme le système n'a pas encore pratiquement fonctionné, on n'est sûr de rien.

Il existe au Cambodge beaucoup d'autres projets relevant du REDD : 547 413 ha dans les zones protégées : voir article ci-dessus de S.E. Mok Mareth. ■ CN



Jean-François Cautain

Ambassadeur de l'Union Européenne au Cambodge

L'Union Européenne, partenaire vigilant

La mission de l'Union Européenne joue désormais un rôle similaire à celui d'une ambassade à Phnom Penh, depuis l'élargissement de son mandat tel que défini par le nouveau Traité européen dit de Lisbonne. Il comporte trois volets : - le dialogue politique; - la coopération avec le Cambodge (qui fait partie des PMA, pays les moins avancés); - et un rôle de partenaire commercial.

Pour ce qui concerne l'assistance de l'Union Européenne au Cambodge, il y a eu depuis 20 ans une évolution importante. Au moment des Accords de Paris, il s'agissait alors d'un bureau de coopération technique qui traitait les problèmes en urgence, au cas par cas. Maintenant nous travaillons en partenariat avec le Cambodge et en particulier avec le gouvernement cambodgien. Nos actions de coopérations bilatérales répondent à la question : « comment pouvons-nous au mieux répondre au processus de développement du Cambodge ? Nous attendons actuellement de savoir quel sera le plan de développement sur la période 2014—2018 pour envisager les aspects sur lesquels nous pouvons contribuer.

35 millions de dollars par an

A la politique de développement du Cambodge l'Union Européenne consacre 35 millions d'euros par an, ceci indépendamment des fonds alloués par les Etats membres de l'U.E. qui atteignent ensemble 150 millions d'euros.

Pour les subventions, l'Union Européenne et ses états membres viennent en tête des bailleurs de fonds.

Dans le nouveau budget de l'Union Européenne 2014—2020, qui est toujours en discussion, l'assistance aux pays les moins avancés devrait rester la même.

Il faut tenir compte aussi du système commercial « tout sauf des armes » qui permet au Cambodge d'exporter vers l'Union européenne sans droits de douane et sans quotas ses productions, principalement confection et chaussures. En 2012, les pays de l'Union européenne ont importé pour la première fois plus de produits de confection cambodgiens que les Etats-Unis ! Le Cambodge en tire de nombreux avantages en termes d'emplois et de revenus financiers.

La répartition des fonds européens de coopération entre les pays, est faite à Bruxelles. Elle se répartit en instruments financiers comme par exemple l'aide au développement, le soutien aux acteurs de la société civile et le soutien aux droits de l'Homme. Pour cette répartition, on tient évidemment compte des situations particulières, des expériences passées, et de l'évolution de chaque pays. : évolution de la démocratie, évolution financière et économique. En tant que délégation basée dans le pays, nous sommes amenés à donner notre appréciation. On nous consulte sur le montant qu'il faudrait attribuer au Cambodge, en fonction de ses besoins, selon sa capacité d'absorption, de son évolution socio-économique, de l'état de ses finances publiques. Et bien sûr de son évolution politique.

Pour ce qui concerne le Cambodge, sur les 35 millions d'euros, 10 millions vont à la « société civile », avec l'objectif de favoriser la démocratie, les droits de l'Homme, les acteurs locaux.

En résumé, notre assistance vise à venir en appui aux trois piliers du Cambodge : le gouvernement, la société civile, le secteur privé. Nous cherchons à venir en appui aux trois pi-

liers : - le gouvernement; - la société civile; - le secteur privé.

Le Cambodge bon élève

Oui, les divers bailleurs de fonds se consultent, et sont d'accord pour considérer le Cambodge comme un « bon élève » pour la coordination de l'assistance étrangère. En 2005, à Paris, on a traité des rapports entre donateurs et bénéficiaires au niveau mondial, on a établi quelques principes ... Depuis cherche constamment à améliorer. Le dernier dialogue a eu lieu en 2011 à Pusan, en Corée. Et le Cambodge a été considéré comme un modèle, avec une bonne efficacité.

Les « partenaires du développement » se rencontrent souvent, tous les mois, il y a aussi des rencontres entre Etats-membres de l'UE. Les rencontres avec le gouvernement s'organisent autour de groupes de travail sectoriels : Education, Santé, Finances ... 19 secteurs au total. Des réunions avec l'ensemble des partenaires ont lieu sous la présidence du Vice premier Ministre Keat Chhon, la dernière était en septembre 2012.

Il existe aussi des rencontres avec le Premier ministre à l'occasion du *Cambodian Development Forum*. Malheureusement ce dernier ne s'est pas réuni depuis que je suis arrivé au Cambodge il y a 18 mois.

Ce que je vois de favorable: les résultats macro-économiques depuis que l'on a commencé à travailler en 1998. Il y a eu de gros progrès pour le revenu par habitant; pour le taux de scolarisation ; pour la santé; pour les exportations, pour la place du Cambodge au sein de l'ASEAN ...

Y a-t'il des domaines où la situation est mauvaise ? Voire en régression ? Nous sommes vigilants. Notre engagement est en faveur d'un développement harmonieux, inclusif et durable s'appuyant sur de réels progrès de la démocratie.

Des sujets d'inquiétude

Nous ne sommes pas toujours satisfaits ! Nous avons tous les ans une commission mixte entre le Cambodge et l'Union européenne où l'on passe tout en revue, y compris bien sûr les sujets d'inquiétude.

L'organisation des élections législatives de juillet en est un. Depuis 2003 l'Union européenne y est attentive et a envoyé régulièrement des observateurs qui ont émis des recommandations. Nous souhaitons que ces recommandations soient prises en compte.

En 2012, nous avons été fortement inquiets pour la liberté d'expression et nous l'avons dit. Catherine Ashton, haute représentante de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne s'est clairement exprimée à ce sujet. De plus, les inquiétudes que nous exprimons ne sont pas toujours rendues publiques.

Il faut rappeler les conditions générales: le Cambodge a une constitution bien faite. Il a un corpus législatif très cohérent. Le pays a signé beaucoup de conventions internationales. Tout cela est remarquable.

Cependant nous avons observé certaines contraintes dans la liberté d'expression, l'opposition a été malmenée. Une régression concernant la démocratie entrainerait une forte mobilisation à Bruxelles, au Parlement de Strasbourg, dans les capitales européennes. L'Union européenne apporté au Cambodge depuis 20 ans un soutien continu, non conditionnel,

ouvert, et le pays en a bien profité.

L'Union européenne attend que le Cambodge continue à se développer sur les bases qu'il s'est lui-même fixé dans sa Constitution : une démocratie s'appuyant sur un Etat de droit et le respect des droits de l'Homme.

Autonomie et contrôles

Oui je dispose d'une certaine autonomie. Le système est déconcentré. Les 35 millions d'euros, c'est la délégation de Phnom Penh qui en décide, qui lance les appels d'offre, un comité de sélection neutre fait le choix en fonction de divers facteurs dont l'environnement, et ensuite je signe les contrats.

S'il arrive que dans ce système j'ai la preuve d'une fraude, s'il y a des éléments suffisants, on arrête, on fait une enquête, éventuellement on demande le recouvrement.

Il existe de nombreux outils de contrôle, en amont et en aval. Nous faisons appel à ces sociétés de service et d'audit aux différentes phases de la préparation et de la mise en œuvre des programmes. Mes collègues de la délégation participent à d'innombrables réunions avec nos partenaires et se rendent régulièrement sur le site des projets que nous finançons.

Nous sommes conscients des déficiences, existantes et des problèmes de corruption. C'est pourquoi, par exemple, nous travaillons étroitement sur l'amélioration de la gestion des finances publiques avec le ministère des Finances lorsque nous apportons notre soutien au ministère de l'Éduca-

tion. Ici l'objectif n'est pas seulement d'améliorer le système éducatif du pays mais également de développer les capacités de gestion des finances publiques de l'administration.

Bien sûr toutes ces activités demandent une attention et une vigilance perpétuelles. Nous devons nous assurer que l'argent des contribuables européens est bien dépensé à son objectif premier : l'amélioration des conditions de vie de la population cambodgienne.

importance de l'éducation, de sa qualité

Chaque année 300 000 jeunes entrent sur le marché du travail. Leur aspiration première est de trouver un emploi. La question est : comment la politique gouvernementale va-t-elle évoluer pour répondre aux aspirations de ces nouvelles générations ?

Il faut diversifier le secteur économique. S'appuyer sur le secteur de la confection n'est pas suffisant. Il faut aussi continuer de développer le secteur agricole en valorisant localement les productions.

Beaucoup repose sur le système éducatif –et déjà un Cambodgien sur 4 est dans le système éducatif ! L'objectif n'est plus tellement l'aspect quantitatif, beaucoup de progrès ont été faits, surtout dans le primaire. Il faut privilégier maintenant l'aspect qualitatif. C'est la qualité de l'éducation qui fera la différence à long terme, et surtout lorsqu'en 2015 le Cambodge entrera en compétition directe avec les autres pays de la région dans le cadre de la Communauté économique de l'ASEAN. ■

Fiona Ramsey

Première secrétaire

Union Européenne au Cambodge

La contribution de l'Union Européenne au développement du Cambodge se fait essentiellement via le gouvernement d'une part et à travers un appui à la société civile d'autre part.

C'est à l'Éducation que va la majeure partie de notre aide bilatérale via un appui budgétaire d'un montant 30 millions sur 3 ans. Ces sommes sont versées annuellement au Trésor, selon des besoins chiffrés, et selon les résultats obtenus.

Nous reconnaissons les efforts fournis du côté cambodgien en matière d'Éducation. Nous constatons néanmoins que le budget national diminue, notamment comparé à celui de la Défense. Nous ne manquons jamais de le souligner car nous voulons que cela change.

Le Cambodge fait aujourd'hui partie des PMA, les pays les moins avancés. Il progresse néanmoins vite sur la voie du développement et il se pourrait que d'ici 5 ans il franchisse la barre symbolique des « pays à revenu moyen » (au même titre que les Philippines, la Thaïlande, l'Inde ...). Cela signifierait qu'il cessera alors de bénéficier de subventions directes au profit de l'octroi de prêts. Déjà la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement accordent aujourd'hui essentiellement des prêts. L'Union Européenne pourrait alors poursuivre un partenariat de caractère technique, tandis que la responsabilité de la lutte contre la pauvreté reviendrait au gouvernement cambodgien lui-même, qui est en définitive le responsable. En parallèle nous encourageons le Cambodge à intégrer la dimension des *droits de l'Homme dans une approche durable de son propre développement*.

Education : budget national en diminution

Le budget de l'Éducation nationale diminue en termes de pourcentage du budget national, relevait récemment le Ministre de l'Éducation Im Sethy. Selon les chiffres officiels, le budget de l'Éducation se monte pour cette année à 280 millions de dollars, soit environ 9,1 % du budget national, contre 9,4 % l'année dernière. Une proportion raisonnable serait d'environ 20 %, si l'on observe la pratique d'autres pays, observait l'ambassadeur de l'Union Européenne J.F. Cautain lors d'un colloque organisé début mars.

Le budget de la Défense et de la Sécurité a atteint 400 millions de dollars, en augmentation de 17,3 %, et environ 13 % du budget.

Nous constatons également que des pays comme le Japon, la Chine, la Corée du Sud aident de plus en plus le Cambodge, notamment à travers le secteur privé des entreprises installées ici. Ceci représente une nouvelle dimension du développement du Cambodge que nous prenons en compte. De leur côté les bailleurs de fonds traditionnels comme l'UE s'inscrivent le plus souvent dans l'amélioration des systèmes nationaux liés aux domaines sociaux de la santé, du développement des ressources humaines et des politiques éducatives. Ces politiques d'appui profitent en retour largement aux investisseurs privés.

Malgré la crise économique et financière qui aujourd'hui frappe l'Europe, l'Union Européenne reste néanmoins ferme sur ses engagements aux côtés des plus défavorisés. C'est notamment en favorisant le développement d'une croissance équilibrée dans cette partie du monde que l'Europe pourra à terme faire face à ses propres défis.

Plaidoyer pour une décentralisation démocratique

Notre souhait est que sans les domaines des droits de l'Homme, du secteur foncier ou de la gestion des ressources naturelles notamment les autorités locales soient progressivement plus impliquées à travers la mise en place d'une réelle politique de décentralisation, dans le cadre de laquelle, qu'il y ait décentralisation au profit des provinces, les districts et les communes bénéficieront d'un accès accru aux ressources générées par le développement.

Dans ce cadre l'UE favorise également un droit à l'information, à l'association citoyenne, aux droits de l'Homme et à la liberté d'expression.

vers une stratégie commune dès 2014

C'est un projet considérable que celui de conjuguer les efforts entre l'Union Européenne et ses 6 pays membres impliqués au Cambodge dans un programme conjoint, en accord avec la stratégie gouvernementale. Les avantages seront :

- une meilleure division du travail entre les donateurs et une visibilité sectorielle accrue dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Éducation, de la Santé ...
- une meilleure utilisation des budgets et des ressources humaines.
- une voix plus forte de l'Europe à destination des autres pays donateurs. ■

Alors que les audiences de la Cour Internationale de Justice (CIJ) sont maintenant terminées, revenons quelques instants sur les arguments utilisés par la Thaïlande pour contrer la requête du Cambodge telle qu'elle a été rappelée par M. Hor Namhong, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères (voir article ci-contre).

On a retrouvé le même mépris des faits déjà observés lors de la procédure écrite (voir nos articles dans CN des mois de février, mars et avril). Tout fut bon pour faire dire aux déclarations passées, aux documents et à l'Arrêt de la CIJ de 1962 ce qu'ils n'ont pas dit. Mais ce sont les Thaïlandais qui ont accusé les Cambodgiens de falsifier cartes et documents !

La Thaïlande a poursuivi un objectif : démontrer que le Cambodge ne demande pas une interprétation de l'Arrêt de 1962, mais veut que la CIJ déclare que la frontière fixée en 1908 est la seule valable. Ce que la Cour n'a pas fait en 1962, même si elle a déclaré qu'elle considérerait la carte en Annexe 1 de la requête cambodgienne représentant cette frontière comme la base essentielle pour affirmer que « *le temple de Préah Vihear et ses environs en territoire cambodgien* » se situent au Cambodge.

S'il ne s'agissait pas d'une interprétation, on se trouverait devant une affaire nouvelle et dans ce cas la Thaïlande ne reconnaîtrait pas la compétence de la Cour. Pour parvenir à ses fins, la Thaïlande a tenté de démontrer qu'il n'y a pas de différence d'interprétation entre les deux pays sur l'interprétation de l'Arrêt de 1962, que le Cambodge a approuvé depuis 1962 la manière dont les forces thaïlandaises ont appliqué l'Arrêt, qu'il n'y a aucun fait nouveau de la part de la Thaïlande qui justifierait la requête cambodgienne et que la carte de l'annexe 1 invoquée aujourd'hui par le Cambodge pour définir la portée de la formule « *environs en territoire cambodgien* » n'avait pas été décisive dans la décision de la CIJ.

En utilisant des citations tronquées des plus hautes personnalités cambodgiennes qui se sont exprimées après l'Arrêt de juin 1962, la Thaïlande a tenté de faire croire à un accord du Cambodge sur la manière dont les troupes thaïlandaises s'étaient retirées du temple suite à une décision, révélée il y a peu, du gouvernement thaï, en juillet 1962. Cette décision de Bangkok limite les « *environs* » au temple lui-même ! Et trace ainsi unilatéralement une frontière internationale. Il a fallu que le Cambodge rétablisse les citations complètes, en particulier celle de M. Huot Sambath, Ministre des Affaires étrangères du Cambodge, s'exprimant en septembre 1962 devant l'Assemblée générale de l'ONU, pour rappeler le mécontentement exprimé alors.

Tout au long de ses plaidoiries, la Thaïlande a affirmé que « *pendant de très longues années* » - il a même été dit « *pendant quarante ans* » - le Cambodge a exprimé son accord avec la manière dont la Thaïlande exécutait l'Arrêt de 1962 et que dès lors rien ne justifiait la requête en interprétation. Le Cambodge a fourni 18 documents officiels par lesquels, entre 1962 et 1970, le Cambodge, notamment par la voix de son Chef de l'Etat, Norodom Sihanouk, a exprimé son désaccord. Ajoutons que si le Cambodge avait été aussi satisfait de la Thaïlande que celle-ci l'affirme, il aurait très certainement rétabli les relations diplomatiques rompues avec ce pays. Ce qui ne fut pas le cas.

Parlant d'une « *longue période* » d'approbation cambodgienne, la Thaïlande a tenté de tromper la Cour en passant sous silence qu'à partir de 1970, le Cambodge est plongé dans la guerre et que la région du temple passe sous le contrôle des Khmers rouges. Ce qui durera jusqu'en 1998, avec la courte exception de la période de l'APRONUC. Pendant 28 ans, il n'y a eu aucune expression du Cambodge sur la question, d'autant que les Khmers rouges ont très vite vécu en bonne intelligence avec l'armée thaïlandaise après que celle-ci, une fois de plus, ait pris le pouvoir en 1976. Des 1979, la Thaïlande offrait de nombreuses facilités aux Khmers rouges, y compris dans la région du temple.

PREAH VIHEAR de retour à la CIJ par Raoul Marc Jennar

Une fois le pays pacifié, après 1998, les autorités cambodgiennes n'ont rencontré aucune opposition thaïlandaise lorsqu'elles ont permis la construction d'une pagode et l'ouverture d'un marché dans les environs du temple. En 2000, les deux pays ont signé un Protocole d'accord décidant de procéder à une nouvelle dé-

marcation (c'est-à-dire un bornage) de la frontière, ce qui implique qu'ils considéraient la frontière comme délimitée. Mais après son coup d'Etat de 2006 - le 18^e en 80 ans - l'armée thaïlandaise, avec l'appui du gouvernement qu'elle a mis en place, a fait mouvement pour pénétrer en territoire cambodgien et tenter de reprendre les environs du temple occupés jusqu'en 1998 par les Khmers rouges. Le fait nouveau qui justifie la requête cambodgienne est dès lors établi. La Thaïlande a alors rendu publique la carte qu'elle avait adoptée en juillet 1962, illustrant son interprétation de l'Arrêt de la CIJ. Cette interprétation limite la zone du temple au temple lui-même. Les combats qui ont suivi et l'impossibilité d'un dialogue bilatéral constructif ont contraint le Cambodge à demander à la CIJ de trancher cette différence d'interprétation de son Arrêt de 1962.

La Thaïlande n'a reculé devant aucune outrage devant la Cour. A propos de la carte de l'Annexe 1, issue des traités franco-siamois de 1904 et 1907, confirmés du point de vue de la frontière par d'autres traités en 1925, en 1937 et en 1946, il faut rappeler que la Cour dans son Arrêt de 1962 a dit qu'elle « *considère que l'acceptation par les Parties de la carte de l'annexe 1 a incorporé cette carte dans le règlement conventionnel, dont elle est devenue partie intégrante (...)* et « *s'estime donc tenue, du point de vue de l'interprétation des traités, de se prononcer en faveur de la frontière indiquée sur la carte pour la zone litigieuse.* » A propos de cette carte, la partie thaïlandaise n'a pas hésité à affirmer qu'il s'agit d'une carte « *que le Cambodge n'a plus, que la Thaïlande n'a jamais reçue, que la Cour n'a pas publiée et dont on n'est pas sûr que ce soit la véritable annexe 1.* » Rien de tout cela n'est évidemment conforme à la vérité, mais la délégation thaïlandaise (trois ministres, un ambassadeur, un général, plusieurs hauts fonctionnaires et cinq conseils accompagnés de nombreux journalistes) soigne sans doute davantage son opinion publique que sa crédibilité devant la Cour.

On s'en rend compte, c'est la mauvaise foi qui caractérise les arguments thaïlandais. Comme ce fut souligné par la défense du Cambodge, on a bien du mal à trouver dans les propos de la Thaïlande des objections de droit aux motivations cambodgiennes. La Thaïlande veut que la Cour rejette la demande du Cambodge et peu importe les moyens utilisés pour exprimer cette exigence.

Un des dix-sept juges de la Cour a demandé à chacune des parties de dire quelle est précisément la portée territoriale qu'elle considère être celle des « *environs du temple de Préah Vihear situés en territoire cambodgien.* » La réponse doit être assortie de coordonnées géographiques ou d'une référence à l'une des cartes présentées lors de la procédure qui a abouti à l'Arrêt de 1962.

La Thaïlande n'a pu cacher son embarras suite à cette question. Elle a répondu que la Cour, en 1962, ne visait pas une zone spécifique, mais voulait signifier l'obligation du retrait des forces thaïlandaises. En tout état de cause, elle va sans doute, dans sa réponse écrite, indiquer le choix qu'elle a fait, en juillet 1962, de considérer que les environs ne dépassent pas le temple lui-même.

Le Cambodge pour sa part n'éprouve aucune difficulté à préciser que cette portée territoriale est définie par la partie du territoire qui se situe au sud de la ligne définie par la carte de l'Annexe 1 jusqu'aux intersections de cette ligne, à l'est et à l'ouest, avec la ligne de partage des eaux. Il ne s'agit de rien d'autre, dans la zone du promontoire sur lequel se trouve le temple, que d'acter la dérogation faite, lors de la délimitation de la frontière, au principe de la ligne de partage des eaux, dérogation acceptée par la Thaïlande entre 1908 et 1954.



La position du Cambodge

Le discours de S.E Hor Namhong

Vice Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Cour,

(...) **2.** Comme je l'avais indiqué lors de l'ouverture des plaidoiries le 15 avril, il me revient d'insister sur l'importance que le Cambodge accorde à la décision de la Cour qui va certainement conditionner les relations entre les deux Etats, et dont dépendent la paix et la sécurité dans la région. Car, le Cambodge est persuadé que la Cour a un rôle fondamental dans la paix entre les peuples. Sans interprétation définitive de l'arrêt du 15 juin 1962, la situation de statu quo qui en résulterait aurait certainement des conséquences fâcheuses qui empêcheraient d'autant la nécessité de vivre dans un environnement amical, paisible et coopératif entre les deux Etats, d'autant que la Cour doit être consciente de la manière dont la Thaïlande refuse d'appliquer les mesures conservatoires décidées par votre Cour dans son ordonnance du 18 juillet 2011.

3. (...) Les revendications sans fondement des 4,6 km² de la part de la Thaïlande confirmées dans une publication officielle du Ministère des Affaires étrangères de la Thaïlande en 2011, les occupations militaires de certaines portions de nos territoires dans les environs du Temple et les agressions armées consécutives à ces différends ont provoqué morts, blessés et déplacements de population. Ceci n'est plus acceptable. Il y a donc là des faits nouveaux récents qui justifient la demande en interprétation du Cambodge. J'estime que votre Cour ne doit pas l'ignorer au moment de prendre sa décision. Il en résulte que le Cambodge attend avec sérénité la décision que vous prendrez pour clore définitivement ce différend (...) qui empêche le développement de relations paisibles entre deux voisins que tout devrait rapprocher.

(...)

5. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les juges, le Cambodge en vient maintenant aux conclusions qu'il souhaite soumettre à votre Cour. Pour cela il rappellera tout d'abord différents points conclusifs énoncés dans ses écritures et plaidoiries orales :

- Que les conclusions soumises à la Cour par chacune des deux Parties démontrent, à la lumière des faits en eux-mêmes, que les Parties sont en désaccord sur le sens et la portée de l'arrêt de 1962 ;

- Que les différends entre les Parties portent tant sur l'interprétation du premier paragraphe que sur l'interprétation du deuxième paragraphe du dispositif de l'arrêt de 1962, ainsi que sur le lien inséparable entre ces deux paragraphes ;

- Que chacun desdits différends se rapporte à ce que la Cour a décidé avec force obligatoire, y compris « une divergence de vue si tel ou tel point a été décidé avec force obligatoire » ;

- Que les constatations de la Cour dans l'arrêt du 15 juin 1962 sur le caractère obligatoire de la ligne de la carte de l'annexe 1 sont inséparables du dispositif et indispensables pour l'interprétation de l'arrêt ;

- Qu'en raison de ce que la Cour a décidé concernant le statut juridique de la carte de l'annexe 1 comme représentant la frontière entre les deux Etats, les expressions « (...) en territoire relevant de la souveraineté du Cambodge » (point 1 du dispositif) et « (...) en territoire cambodgien » (point 2 du dispositif) doivent être comprises à la lumière de cette frontière dans la région du Temple de Préah Vihéar ;

- Que l'obligation de retrait énoncée dans le paragraphe 2 du dispositif doit être comprise comme une obligation continue qui s'étend à l'ensemble du territoire qui relève de la souveraineté du Cambodge ainsi défini dans la zone en litige.

6. Rejetant les conclusions du Royaume de Thaïlande, et sur la base des points qui précèdent, le Cambodge prie respectueusement la Cour, en application de l'article 60 de son Statut, de répondre à la requête du Cambodge portant sur l'interprétation de son arrêt du 15 juin 1962. Selon le Cambodge :

"(...) le Temple de Préah-Vihéar est situé en territoire relevant de la souveraineté du Cambodge" (point 1 du dispositif), (...) Dès lors, l'obligation pour la Thaïlande de "retirer tous les éléments de forces armées ou de police ou autres gardes ou gardiens qu'elle a installés dans le Temple ou dans ses environs situés en territoire cambodgien" (point 2 du dispositif) est une conséquence particulière de l'obligation générale et continue de respecter l'intégrité du territoire du Cambodge, territoire délimité dans la région du Temple et ses environs par la ligne de la carte de l'annexe 1 sur laquelle l'arrêt de la Cour est basé.

M. HOR Namhong
Agent du Royaume du Cambodge

R.M. JENNA (suite)

Dans son Arrêt de 1962, la Cour avait très explicitement indiqué que la carte, avec cette dérogation, prévalait sur le principe inscrit dans le traité de 1904. Le Cambodge s'inscrit

dans le respect de l'Arrêt de la Cour. Puisse-t-elle en convenir dans sa future décision. Rendez-vous en octobre.

Conférence de Raoul Jennar le 6 mai à 18h30 à l'EFEO, Siem Reap, sur l'Affaire de Preah Vihear,



Chemins de fer *le point*

avec Paul Power
Consultant, Directeur de
Canarail Asie du Sud-Est

La réhabilitation de la voie ferrée au Cambodge est une longue affaire, bien plus longue que prévu à cause d'études préliminaires ont insuffisantes. Personne n'a mesuré exactement l'ampleur du projet.

Pour la ligne sud Phnom Penh—Sihanoukville, les choses avancent. On atteint progressivement, avec beaucoup de retards sur le calendrier, l'objectif : une voie ferrée en bon état et un trafic ferroviaire qui soulagera la voie routière. Pour la ligne nord, l'avance est actuellement bloquée, notamment par le manque de fonds.

● **Ligne sud** : il y a un peu de trafic, des wagons-citernes de carburant, du ciment de Touk Meas ... 2 ou trois convois par semaine.

Cette ligne sud est donc utilisable, la *Sino Pacific Cambodia Cooperation* (Vietnam) a fait du bon travail pour les ponts et le drainage. TSO, compagnie française (rachetée en 2012 par NGE) qui assure les travaux de réhabilitation des voies, corrige les derniers défauts, qui n'ont rien d'anormal, ce sera terminé fin mai. Il y aura alors transfert de la ligne réhabilitée de TSO au Gouvernement (qui reste propriétaire de l'ensemble des infrastructures), ensuite transfert officiel du gouvernement à *Toll* qui aura la gestion de la voie ferrée.

Tout ceci évidemment n'ira pas sans discussions, notamment entre TSO qui livre la voie réhabilitée et les Japonais qui contrôlent de façon très minutieuse que les voies sont conformes aux standards -des standards que le gouvernement a relevés en 2012- et entre les Japonais et le gouvernement.

Restent quelques éléments à réaliser. Pour que la vitesse des convois atteigne 50 km/h, reste la question des passages à niveaux : sur les 260 km de ligne il y a 176 points où une route croise la voie ferrée. C'est évidemment dangereux parce que les gens n'ont pas du tout l'habitude du trafic ferroviaire. Le train devra donc ralentir, et la vitesse moyenne diminuera. Il est prévu d'installer des passages à niveaux électroniques aux croisements principaux, et des panneaux avertisseurs sur la route, bien avant le croisement. Ce n'est pas techniquement difficile, mais cela demande du temps et pour l'instant l'appel d'offres n'est pas encore lancé. Cela devrait être

terminé d'ici un an dit Paul Power.

Un autre point : la création à Sihanoukville d'un terminal à containers spécifique pour le chargement et le déchargement des wagons. Cela suppose l'arrivée de la voie jusqu'au bord des quais, qui reste à réaliser. Kompong Saom sera alors le seul port d'Asie du Sud-Est où le rail accèdera directement à la mer (ce n'est le cas ni à Ho Chi Minh ni à Bangkok).

Et il faut équiper la gare de Phnom Penh de grues à containers.

Il est prévu un centre d'échanges multimodal à Samraong, là où les deux lignes nord et sud bifurquent; le retard vient des discussions concernant le terrain.

● **Pour la ligne nord**, il y a assez d'argent pour réhabiliter les 30 premiers km à partir de Phnom Penh, et 45 km à partir de la Thaïlande. Mais il manque les fonds nécessaires pour réhabiliter les 300 km intermédiaires, qui comportent de très nombreux ponts. Pour l'instant l'ADB refuse d'augmenter sa participation.

Même situation pour la voie qui joint à gare de Phnom Penh à l'ancien port en contournant le Boeng Kak.

Personne n'est actuellement capable de chiffrer le coût total de cette ligne nord, dit Paul Power. Les études préliminaires ont été insuffisantes, le gouvernement de son côté a relevé les standards en avril 2012, demandant que la charge à l'essieu passe de 12—15 tonnes à 20, ce qui est un changement considérable.

D'autre part, il apparait que certains ponts pourraient être remplacés par des dalots (de grosses conduites en béton)



Local experience
Regional expertise

www.cominasiagroup.com

Equipment supply
Turn-key projects
Multitechnical after sales services



Power



Air Conditioning



Water

nettement moins coûteux. En somme dit Paul Power il manque une étude précise du coût de la réhabilitation de la ligne nord. Aucun contractant pour les travaux n'a encore été désigné.

Une bonne nouvelle cependant : les discussions sur la jonction avec la ligne thaïlandaise, à Poipet, progressent. On est arrivé à un MOU, *memorandum of understanding*. On ne modifiera pas le tracé de la ligne pour contourner l'agglomération par le nord, on ne créera pas de nouvelle traversée de la frontière; la Thaïlande paiera le coût du pont; le coût de l'entretien sera partagé. Ce MOU n'est pas encore signé.

Un autre problème : la ligne cambodgienne avant d'atteindre la frontière, doit traverser un rond-point, et un casino. Faut-il construire un couloir protégé par des murs ? Ou bien plutôt une tranchée surbaissée ? On en discute entre experts japonais, TSO (qui n'est pas chargée des travaux sur la ligne nord), gouvernement et représentants australiens de Toll.

Quant à la question de la délocalisation des gens installés sur ou aux abords de la ligne nord, « elle n'est pas si grave, elle ne pose pas de problème majeur » dit Paul Power. « La plus grande partie des délocalisations est faite, et les gens peuvent rester dans les environs, il suffit qu'il y ait 3m50 libres de chaque côté de la voie. Mais évidemment il y a risque d'accidents : il faut aménager les croisements de la voie ferrée avec les routes, installer des clôtures, et faire des campagnes d'éducation auprès des familles ».

En projet : un réseau ferré *Greater Mekong*

Ce grand projet de réseau régional cohérent, que je suis chargé d'étudier pour *Canarail* (dont le siège social est à Montréal, et qui fait partie de la compagnie française Systra), est très ambitieux. Il permettrait aux trains de circuler sur toutes les voies ferrées de la région, d'aller avec le même matériel de Singapour à Kunming en Chine ! Une *GMS Railway Association* qui se donne pour objectif d'adopter des règles communes doit être créée en novembre prochain.

La situation actuelle est un casse-tête. Chaque pays a ses règles concernant les voies, les ponts, les wagons ... A cha-



On attend les passages à niveaux

que frontière il faut changer de wagons. Entre Hanoi et Nanning la voie a trois rails, pour permettre aux wagons chinois, qui sont plus larges, et aux wagons vietnamiens de circuler.

4 projets de réseau *Greater Mekong* joignant Bangkok à Kunming ont été étudiés. Le moins cher (1 milliard de dollars), celui qui est recommandé par l'étude est celui qui relie Bangkok à Phnom Penh à Ho Chi Minh et Kunming. Les trois autres (respectivement 2,3, 5,3, 6,2 milliards) traversent le Laos de diverses manières. A construire dans tous les cas : Hekou (frontière du Vietnam) - Kunming et Nanning—Kunming. On reviendra sur le sujet dans un prochain n°.

On demande souvent : pourquoi ne pas créer partout des lignes à grande vitesse ? C'est que le trafic ne justifie pas des investissements aussi énormes. Une ligne à grande vitesse de 1 700 km qui joindrait le sud au nord du Vietnam coûterait 80 milliards de dollars ... projet a été remis à plus tard.

Le trafic justifie cependant que l'on crée la jonction Phnom Penh—Ho Chi Minh selon les normes existantes. Entre Bangkok et Ho Chi Minh les études montrent que le trafic atteindrait 25 millions de tonnes par an, c'est-à-dire environ 30 % du trafic potentiel. Cette ligne partira de Bat Doeung, à environ 30 km de Phnom Penh.. ■



Ligne sud entre Kampot et Veal Rinh Photos CN

Toutes à l'École !

Une visite de Happy Chandara avec

Tina Kieffer
présidente fondatrice



Sur la petite route qui longe la rive gauche du Bassac, au-delà du pont Monivong, à 13 km de Phnom Penh, un portail: c'est *Happy Chandara*, ou « *Toutes à l'École* », un établissement scolaire original, dont l'ampleur est encore très méconnue.

Cette école pour filles a été créée en 2006 par Tina Kieffer, ancienne directrice de *Marie-Claire* et Hoa Nguon, cambodgienne. L'idée conductrice : beaucoup de familles des environs sont trop pauvres pour envoyer les petites filles à l'école, nous allons créer une école gratuite.

Les conditions d'admission ? Les enfants des familles qui ont moins de 100 dollars par mois de revenus et qui habitent dans un rayon de 6 km, c'est à dire un trajet réalisable chaque jour à vélo. Pour les cas les plus difficiles il y a un internat d'une quarantaine de places, ces fillettes retournent dans leur famille le vendredi.

Tout est gratuit. L'organisation –l'Association *Toutes à l'École*– fournit aux élèves l'uniforme, un sac à dos, le matériel scolaire, une tenue de sport, des tong, brosse à dents et dentifrice ... Il y a un suivi médical régulier (hépatite, sida, ...), un cabinet dentaire très bien équipé qui assure une visite annuelle pour chaque enfant, un suivi ophtalmologique assuré par les médecins de *Tous les yeux du Monde*. Il y a un repas et deux goûters par jour.

Un pôle d'assistance sociale aide les familles les plus pauvres avec du riz, de l'huile.

Happy Chandara compte aujourd'hui 726 élèves, du niveau 1 au niveau 7. Chaque niveau compte de 80 à 100 élèves. « A mesure que ces fillettes grandissent on crée chaque année un nouveau niveau, l'année prochaine le niveau 8, et notre projet est d'aller jusqu'au niveau 12 - c'est-à-dire l'équivalent du bac français - ... et au-delà pour celles qui le pourront, y compris l'entrée dans la filière universitaire. Nous projetons de créer, dans deux ans, un lycée ».

On peut prévoir que l'enseignement atteindra la terminale en

**instruire les filles
changer la société**

2018 et que l'école comptera alors plus d'un millier d'élèves.

Khmer, langues étrangères, informatique ...

Les programmes : une demie journée est consacrée au khmer, nous suivons, en l'enrichissant, le programme officiel khmer; et une demie journée à l'anglais (6 heures par semaine), à la bibliothèque et médiathèque, au sport, au dessin, à la danse, à l'apprentissage des valeurs ...

A partir du niveau 5 il y a deux heures de français par semaine.

Les enseignants : ils étaient d'abord surtout français. Nous avons maintenant 120 salariés, la plupart européens, dont 20 français, et un nombre croissant de khmers. Au commencement ils travaillent toujours « en binôme », ensuite ils deviennent autonomes.

Les élèves passent au total 8 heures trente par jour dans l'enceinte de l'école, beaucoup plus que les quelque trois heures (éveillées) qu'elles passent à la maison.

Est-ce que tout cela est parfait ? Non ! Nous sommes ouverts aux critiques et prêts à corriger les défauts. Notre équipe pédagogique réalise par exemple des évaluations pour affiner l'apprentissage des langues étrangères qui n'est pas évident pour des enfants de familles analphabètes.

Mais nous avons des raisons de penser que nous sommes sur la bonne voie : - nous constatons la bonne humeur, la joie de vivre de ces fillettes, qui frappe tous les « parrains » en visite; - nous voyons que nos élèves obtiennent de très bonnes notes lors des contrôles scolaires : 9 sur 10 de moyenne ! C'est que les élèves ne sont que 25 par classe, au lieu de 50 le plus souvent dans l'enseignement public, et dans un environnement bien adapté, encadrement, enseignants, locaux, équipements; il y a par exemple un apprentissage à l'informatique, et le professeur est très positif : oui ces petites filles apprennent vite à se servir de la souris de l'ordinateur !

On observe aussi qu'il y a très peu d'abandons en cours de route, cela est dû entre autres au fait que nous suivons les familles.

Objectif : des emplois

« Nous nous sommes fixé pour but d'accompagner chaque fillette non pas à un diplôme mais à un emploi, de permettre aux plus compétentes d'atteindre les plus hautes marches de l'échelle sociale ». Mais sachant bien que toutes nos protégées ne deviendront pas médecins, juges, ingénieurs (...) pour aider le plus grand nombre à trouver un futur emploi nous allons créer un centre de formation professionnelle ».

En commençant en septembre 2013 par une école de coiffure, en partenariat avec *L'Oréal*, école qui accueillera pour commencer des jeunes filles des environs, déscolarisées et sans formation. Nous prévoyons de former une vingtaine de coiffeuses par an.

Nous ouvrirons ensuite une école de cuisine, et une école pour les métiers de l'hôtellerie.



Financement

Happy Chandara, avec ses 120 salariés, un encadrement de 14 personnes y compris une structure parisienne de 4 personnes qui s'occupe du parrainage, coûte plus d'un million d'euros par an. Depuis sa création, environ 750 millions d'euros. Et l'on construit un nouveau bâtiment pour l'école de coiffure et un gymnase, financé par la fondation Cuomo ...

Le budget de Happy Chandara est couvert par des dons: - par des parrainages individuels, en majorité français, 30 euros par mois; ils assurent 30 à 40 % du budget; - et par les contributions annuelles d'entreprises qui financent une classe, comme

Caroll (mode, teeshirts), Sephora (animaux en peluche), Delacre (biscuits), Du Pareil au Même (vêtements d'enfants) etc ...



Oui il y a des contrôles financiers, assurés par le Comité de la Charte, qui valide régulièrement tous les comptes, qui s'assure de la coïncidence entre ce que l'on dit et ce que l'on fait.

Avec les effets de la crise, la hausse des salaires, il faut diversifier les sources de financement, augmenter le nombre des contributeurs. « Ce qu'il faudrait, c'est une fondation », dit Tina Kieffer. *Je travaille ici à plein temps, mais je retourne en France très souvent* ».

Pourquoi les filles ?

Parce que c'est de ces futures femmes que dépend dans une large mesure l'évolution de la société.

C'est là un thème fortement argumenté : « Tous les experts s'accordent à dire que l'instruction des filles est le grand enjeu de ce nouveau siècle. Or sur tous les enfants scolarisés dans le monde, à peine un tiers sont des filles. Deux tiers des 900 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes. On observe que dans les pays où l'éducation des femmes progresse, la mortalité infantile et la surnatalité baissent, la propagation des pandémies est mieux maîtrisée ».



« Ces fillettes sont de futures mères et d'elles dépend la santé de la famille, l'éducation, d'elles dépend la démographie du pays, et des notions comme le partage, la communication, les relations avec les maris (nous avons une violence group)... Les femmes ont un rôle de levier dans la société ».

Dans le cas du Cambodge un effort considérable en faveur de l'éducation, de l'éducation de qualité, est d'autant plus nécessaire que le pays a perdu 90 % de ses intellectuels lors du génocide par les khmers rouges. Il ne suffit donc pas d'apprendre aux petites filles à lire et à écrire, les filles représentent un potentiel très important. Il faut aussi accompagner celles qui le peuvent jusqu'à l'université, jusqu'à des postes de responsabilité élevés.

Or la pauvreté est telle que les parents n'ont souvent pas d'autre issue que de faire travailler leurs filles dès le plus jeune âge.

« Les écoles publiques dispensent les cours à mi-temps dans des classes en sureffectif et les filles sont souvent évincées du système scolaire dès la fin du primaire pour aider leur famille ».

« Tout cela explique les relations de confiance établies avec les familles par notre équipe d'assistants sociaux.

« Après 7 années d'existence, nous sommes étonnés nous-mêmes du succès de notre entreprise », dit Tina Kieffer.

C.n.

Panneaux solaires en pratique

On commence à voir en province des maisons équipées de panneaux solaires. Un exemple près de Sandan : cette famille qui tient une échoppe sur la route s'est équipée il y a un peu plus d'un an d'un panneau solaire fixé sur le toit. Plusieurs familles voisines ont fait de même.

Puissance 50 watts. Il alimente 4 lampes led, la télévision, et on peut recharger les téléphones. Il existe d'autres puissances : 30 watts, 100 watts, ...

Le coût :

225 dollars le panneau paie cash. Dans ce cas, on a deux lampes gratuites et l'entretien gratuit pendant un an.

Cette famille a choisi un achat en leasing: elle paie 40 500 riels tous les deux mois, pendant 4 ans. C'est-à-dire que le panneau lui revient 243 dollars.

Deux lampes sont fournies gratuitement, Les deux autres ont coûté 25 000 riels, c'est-à-dire 6,25 dollars chacune.

La batterie chargée par le panneau peut alimenter le système pendant deux jours en cas de manque de soleil. Un signal avertit de la diminution de la réserve; on peut alors économiser en ne gardant allumées que deux lampes par exemple. Si l'on a trois jours sans soleil, le système s'arrête.

Le remplacement d'une lampe (chaque année), est à la charge de l'acheteur.



L'Agence Française de Développement 20 ans au Cambodge

L'AFD, active dans 70 pays, bras principal de la coopération française au Cambodge, marquait le 30 avril son vingtième anniversaire au Cambodge par une conférence de presse.

Ce fut l'occasion pour son directeur A. Pouillès Duplaix et pour Julien Darpoux chargé de mission de rappeler quel est le rôle de l'AFD dans le monde :

En 2012, 6,9 milliards d'euros ont financé des projets dans les pays en développement et dans les départements français d'outre-mer principalement dans les domaines de l'éducation : 10 millions d'enfants dans le primaire et 3 millions dans le secondaire; dans l'accès à l'eau potable pour 1,79 million de gens; dans l'efficacité énergétique, avec l'objectif d'économiser presque 3,6 millions de tonnes de CO² par an.

Au Cambodge, où elle est active depuis 1993, le groupe AFD (avec la Proparco) a consacré en 20 ans plus de 270 millions d'euros, répartis ainsi :

Infrastructures 43 %; Agriculture 34 %; soutien aux secteurs productifs et aux banques 14 %; Santé 5 %; autres 4 %.

Il s'agissait d'abord de soutenir par des dons le secteur agricole, le développement urbain, et la santé.

On peut citer ici quelques grands projets, comme la réhabilitation, de 1997 à 2008, des polders de Prey Nup, 10 000 ha, 15 000 familles, où les rendements de la riziculture ont plus que doublé, avec un système de gestion communautaire; comme la réhabilitation du Marché central; comme la production et l'adduction de l'eau potable avec le doublement de l'usine de Chruy Changwar et la construction de l'usine de Niroth; comme le soutien à *Avocats sans Frontières*; à la Commission du Film (pour attirer les producteurs au Cambodge; (cn 290); à la Croix Rouge française; à l'ONG *Entrepreneurs du Monde* (microfinance), ...

Depuis 2009, tenant compte de l'évolution de l'économie du Cambodge et selon le souhait du gouvernement, la coopération s'est orientée vers les secteurs productifs, non plus par des dons mais par des prêts directs en faveur de compagnies privées et publiques, ou des banques. Depuis 2012 l'AFD pratique au Cambodge des prêts souverains, c'est-à-dire garantis par le gouvernement cambodgien.

Les interventions de l'AFD au Cambodge, environ 50 millions d'euros par an actuellement devraient passer à 80 millions prochainement, ce qui en ferait l'un des principaux donateurs bilatéraux.

Les principaux domaines où intervient l'AFD aujourd'hui sont : -l'agriculture et l'agro-industrie; - les infrastructures; - le secteur productif; - la formation professionnelle dans les secteurs de la confection et du tourisme, éventuellement de l'agriculture.

- **eau potable pour le « grand Phnom Penh »** : deuxième phase de l'usine de Niroth (traitement 130 000 m³/jour, pompes réservoirs, contrôles ...) et conduites: 15 km d'extension du réseau de transmission et 780 km de réseau de distribution. Durée 2013—2017. Coût 59,5 millions de dollars. (cn 298, 305)

- **irrigation, gestion de l'eau, projets hydro-agriculture** : réhabilitation de 11 réseaux d'irrigation couvrant 11 000 ha, et réhabilitation d'environ 30 preks couvrant environ 4000 ha de rizières. Le projet comporte un soutien à l'entreprise publique (organisation, formation technique ...) et privée. Prêt 20 millions d'euros et dons 4 millions (gouvernement 3,6).

- **commercialisation du riz** : le riz contribue à hauteur de 15 % au PNB du Cambodge; la filière riz est l'un des principaux secteurs de l'économie, avec la confection, le tourisme, la construction. Mais le surplus exportable, 3 à 4 millions de tonnes / an, est traité au Vietnam et en Thaïlande ce qui constitue une perte importante de revenus. L'objectif du gouvernement est d'exporter 1 million de t de riz décortiqué dès 2015. L'AFD intervient dans 5 composantes : - organisation du secteur (les différents métiers, la capacité productive, l'accès au crédit ...); - amélioration et la certification de la qualité du riz (création d'un label); - promotion des contrats de production et implication des producteurs dans des systèmes collectifs de collecte, séchage, transport, stockage; - renforcement de la Banque de développement rural; - organisation des organismes concernés. Durée du projet : 2012—2015. (cn 292, 305, 309).

- **aide à l'hévéaculture** : il s'agit d'augmenter le rendement des petites exploitations d'hévéas en normalisant les jardins à bois pour assurer des clones de qualité (voir cn 310, 315)

- **micro-finance** 800 000 euros à l'Association cambodgienne de micro-finance pour renforcer le secteur qui compte 27 institutions dont 6 principales, servant environ 1 million de clients : capacités, qualifications, financement ... (cn 315).

...
« L'expérience de 20 années montre que ce qui manque le plus au Cambodge, c'est la formation professionnelle », dit A. Pouillès-Duplaix.

Voir A. Pouillès-Duplaix « Les nouveaux programmes de l'AFD », cn 315, 305.



Carte de Credit pour un meilleur style de vie !



ឧទាគរ កាណាឌាប័ណ្ណ ភ.ស
加華銀行
CANADIA BANK PLC.

Canadia Bank,
Your Best Partner!

No.315, Ang Duong St.(corner of Monivong Blvd.), Phnom Penh, Cambodia.
Tel: (855) 23 - 868 222, Fax: (855) 23 - 427 064
E-mail: canadia@canadiabank.com.kh
Website: www.canadiabank.com.kh



LIVRES

Olivier Weber
Les Impunis

Olivier Weber est un écrivain voué aux sujets vigoureux. Il a consacré des livres à Lucien Bodard, à Joseph Conrad, à Joseph Kessel, aux routes de la soie, aux routes de la drogue; ses romans *La Mort blanche*, *la Bataille des Anges*, *Le grand festin de l'Orient*, *le Faucon Afghan* ... ont obtenu le prix Albert Londres, le prix Joseph Kessel, le prix de l'Aventure ... Ce dernier ouvrage, *Les Impunis*, raconte un séjour à Pailin.

Aller à Pailin ce n'est pas un exploit, c'est l'affaire de quelques heures de voiture, une ballade, d'autant que la route est bonne, et que l'on peut y séjourner très paisiblement si l'on ne cherche querelle à personne. On pourrait même dire qu'apparemment il ne se passe rien à Pailin. Trafics, casino, bars, prostitution ... oui bien sûr, mais c'est une ville frontrière, ce n'est pas la seule, et il n'y a là à première vue rien que d'assez banal.

C'est là qu'apparaît le talent de l'écrivain : avec apparemment peu de farine, des ingrédients connus depuis longtemps, les anciens khmers rouges, ce bon alchimiste fait un gâteau aux très fortes saveurs.

Il n'y a pratiquement pas de scénario, pas d'histoire : avec un compagnon cambodgien, il va à Pailin, « enclave aux contours vagues », sous le prétexte assez bizarre de rechercher le blaireau asiatique, le balisaur, une espèce disparue (dont il ne connaît rien lui-même), en réalité pour voir ce qui reste des khmers rouges, de leurs anciens chefs. C'est un reportage, une enquête déguisée en somme.

C'est plutôt hasardeux puisqu'il n'y a aucun secret à découvrir, puisque tout le monde sait bien que Pailin fut l'ancien fief des grands chefs khmers rouges, notamment Ieng Sary, Y Chheang ancien commandant de la 415ème division, May Mak ancien bras droit de Pol Pot ...

Pas de choc de photos, pas de révélations donc. Reste la force des mots. Et là Olivier Weber est un professionnel. Avec lui on descend « au cœur des ténèbres », on est dans une atmosphère lourde de silences, une ambiance de peur entretenue par les anciens chefs khmers rouges, qui s'y connaissent. A l'idée d'en rencontrer un, et même le grand chef, le gouverneur, son compagnon cambodgien Vorak, fils d'un rescapé du génocide, en transpire d'angoisse.

Ambiance de peur donc, de sorte que personne ne dit rien que d'anodin. Mais aussi ambiance louche, rapports hiérarchiques indiscernables, on s'entre-surveille, on devine des complicités entre ces anciens combattants reconvertis dans tous les trafics, enrichis de toutes les malversations imaginables. Cette reconversion des khmers rouges dans le business glauque mais juteux, et l'indifférence du reste du monde, cette énorme injustice, c'est le phénomène qui frappe le plus notre écrivain.

Voici Hong par exemple, « figure du mal suprême », qui a participé à la capture et à l'exécution après torture de trois voyageurs juchés sur le toit d'un train, au Phnom Voar, à la destruction du casino du Bokor, symbole du capitalisme, d'où on jetait ses suppôts du haut de la falaise. Hong aujourd'hui, « le regard limpide, le regard vif », vante les qualités du casino clandestin de la frontière.

« Les massacreurs s'en sortent par le haut (...) Pailin, c'est l'Angkar du fric ». Aller à Pailin c'est un « voyage au centre de la barbarie recyclée ».

Sur place, cela ne se voit pas ? Le visiteur ne remarque rien ? Ce n'est que manque d'imagination, ignorance, oubli de l'histoire récente. « Ce qui apparaît comme indifférence vu du bar de Pailin » est pour Olivier Weber « une monstrueuse histoire dissoute dans la peur et le flou ».

Il va jusqu'à Prom, sur la frontière, à 20 km de Pailin par une route goudronnée, il en décrit la frontière poreuse, la

petite route qui contourne la guérite des douaniers -douaniers bien nourris et de bonne

humeur-, le casino clandestin (mais pourquoi clandestin alors qu'un casino très officiel, frère de celui très prospère de Phnom Penh, créé par une compagnie américaine de Macau, a été ouvert à Pailin en 2012, un autre sur le Bokor, et qu'un autre va ouvrir à Poipet), ... Prom c'est un capharnaüm de tous les trafics, baccarat et poker, rubis et saphirs, argent sale, drogue et prostitution, traite des migrants hommes et femmes ... « Les bourreaux, qui voulaient créer un peuple nouveau, ont trouvé une renaissance dans le commerce des hommes et des femmes ».

Les impunis prospères de Pailin, on peut trouver que c'est un thème un peu mince, déjà bien connu, mais il inspire visiblement l'auteur. Avec des formules bien frappées, il le renouvelle, le réanime si l'on peut dire, et parvient à transmettre une part de l'indignation que lui inspire cette immense lucarne qui fait contrepoids au tribunal de Phnom Penh, cette enclave qui nargue la planète »

« Les anciens-nouveaux khmers rouges ont investi les revenus des trafics et des rubis. Hôtels, stations-service, salons de massage, bars, karaokés, restaurants, et même les cascades : pour les anciens ennemis de la propriété privée, tout semble bon à prendre. Après avoir tenté d'abolir la monnaie, on valorise le magot ».

« Les casinos clandestins de Pailin, des khmers rouges et du gouverneur, attirent tout l'argent sale de la région, de la Thaïlande, de la Birmanie, du Laos et bien sûr des autres provinces du Cambodge (...) ce qui fait de la province la chambre de compensation de toutes les mafias de l'Asie ».

Tout cela étant bien entendu, on aurait peut-être apprécié que l'auteur rappelle même succinctement l'histoire, l'aventure du Pailin des Khmers rouges, et la reddition de Ieng Sary avec 3 000 combattants à Phnom Malai -un tournant décisif dans la lutte entre le gouvernement et les khmers rouges-, et aussi, s'agissant de l'époque actuelle, qu'il rappelle que Pailin, trafics aidant, est devenue une région plutôt prospère, à la population en pleine croissance, que Ieng Sary y était très suivi, qu'elle n'est pas entièrement terrorisée par les anciens khmers rouges, ...

D'autres points mériteraient quelques éclaircissements : est-ce que Ieng Sary et les autres défecteurs de Phnom Malai ont été « vendus » au gouvernement par leurs compagnons ? C'est une version très invraisemblable. C'est Ieng Sary qui tenait la caisse, autant qu'on le sache.

Et aussi : est-ce que vraiment les saphirs et rubis génèrent encore tant de millions de dollars ? On croyait les mines presque épuisées.

Sous prétexte de balisaur, Olivier Weber réussit à rencontrer le grand chef, le gouverneur Y Chheang, ancien garde du corps de Pol Pot: il est en tenue militaire, suivi de deux de ses hommes, entouré de conseillers en kaki, plutôt râblé, sportif, cheveux drus, il arbore une montre sertie de rubis « qui vaut trois siècles de revenus du paysan du cru ». Il possède hôtels, casinos, bordels, supermarché, mines et bijouteries, la station de télévision locale ... plusieurs millions de dollars gérés par sa femme. On ne prononce pas son nom, tellement on le craint. Il est le chef de « ce no man's land de la justice internationale, de ce réduit où le juge ne vient pas ».

On se lance dans la chasse au balisaur. On ne le trouve pas, mais c'est l'occasion de réflexions sur « la part du diable, le janus qui sommeille en nous, lorsque les bourreaux parviennent à s'infiltrer dans notre âme, à semer le trouble. »

Aucune révélation donc, mais on ne s'ennuie pas avec Olivier Weber, bon évocateur d'une ambiance de plomb, de personnages bien cadrés, habile forgeron de formules fortes, et qui cite au passage Primo Levi, Hannah Arendt, Hegel, George Bataille ... c.n.

Les Impunis, par Olivier Weber, 1 vol. 246p. Robert Laffont 2013



DIVERS



H5N1 et H7N9 : des volailles aux humains

Ce sont des virus qui attaquent les poules, les canards, et qui peuvent se transmettre aux humains.

Le H5N1 avait fait beaucoup parler de lui lorsqu'il est apparu en 2003 (au Cambodge en 2004) et on ne sait pas assez c'est qu'il existe toujours dans des pays comme l'Indonésie, le Vietnam, le Cambodge ... nous dit le professeur Lotfi Allal, teamleader à la FAO / ECTAD, qui travaille précisément sur ce virus. Au Cambodge le premier trimestre 2013 a été dramatique avec 10 cas humains en trois mois et 8 décès,

Pour le H7N9, apparu en mars dernier en Chine où il a causé 23 décès (et apparu ces derniers jours à Taïwan) on le connaît encore très mal, origine, transmission ... Les laboratoires de recherche y travaillent mais on ne peut encore rien en dire.

La détection au Cambodge est bien assurée par le laboratoire national qui dépend du département production et santé du ministère de l'Agriculture, bien équipé avec l'appui de la FAO. On prend des échantillons dans les marchés: les bêtes, les cages, l'eau ... et les analyses sont envoyées à l'Institut Pasteur, de sorte qu'il y a double test, selon les normes internationales.

Où il faut être très vigilant parce que l'on sait par expérience que ce virus parti de Chine atteindra le Vietnam et de là le Cambodge, à cause des nombreux échanges existant entre ces pays.

Précautions à prendre : hygiène en premier lieu; ne pas mélanger les nouvelles bêtes et les anciennes; ne pas consommer les animaux malades ou morts; s'il y a un animal mort, installer une quarantaine. Ce sont surtout par les enfants qui jouent avec les animaux que la maladie se transmet, souligne Lotfi Allal.

Le Forum des Carrières

Organisé comme chaque année par la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, il aura lieu à Koh Pich les 22 et 23 juin. Le Forum des Carrières est la plate forme la plus importante permettant aux employeurs et aux chercheurs d'emplois de se rencontrer, aux entreprises de perfectionner leurs politiques de recrutement et aux équipes de professionnels de fournir des informations et une orientation professionnelle aux visiteurs.

Les exposants sont invités à un cocktail « business to business » le 21 juin de 16 à 19 heures.

Le nouveau gouverneur de Phnom Penh est Pa Socheavong, précédemment vice-gouverneur, succédant à Kep Chuktema.

Projet d'intégration Eurocham—CCFC.

Il s'agirait de fusionner l'Eurocham et la CCFC, c'est-à-dire les trois chambres de commerce : allemande, britannique, et la Chambre de Commerce franco-Cambodgienne. Il ne s'agit encore que d'un projet, nous dut Daniel Zarba, directeur de la CCFC. Il reste à informer les membres de chaque chambre à préciser le projet (répartition des responsabilités, règlement interne, ...) et à recueillir leurs votes.

Sidéurgie à Phnom Daek ?

Il y a du minerai de fer dans la région de Phnom Daek, de part et d'autre de la nationale 62, on le sait et on l'utilise depuis les temps angkoriens. Mais y en a-t'il assez pour justifier des investissements importants, extraction, fonderie, système d'évacuation ? Il a été question d'un énorme investissement chinois (Steel mining Industry Group, ou Dexin Holdings Cambodia qui serait une filiale de Delong Holdings) : une aciérie dans les environs de Rovieng, dans l'est de PhnomDaek, une ligne de chemin de fer de 400 km joignant ces mines à la mer, et la création d'un port d'embarquement sur l'île de Koh Smach, à l'extrémité sud-ouest du Botum Sakor, avec construction d'un pont. L'investissement atteindrait 9,6 milliards de dollars. (cn 315).

Sur place, rien ne laisse deviner de tels projets. Le visiteur peut ramasser des pierres et constater qu'elles sont très lourdes pour leur volume; très riches en minerai de fer, la teneur dépassant 70 %, le fait est connu depuis longtemps.

Les mines, gardées, ne sont pas accessibles, mais les travaux n'ont pas encore vraiment commencé. Il n'existe pas d'estimation sérieuse des réserves, mais elles ne justifient pas une exploitation à grande échelle nous dit-on.

Le Premier ministre aurait signé un protocole d'accord avec Delong Holdings en septembre dernier portant sur un investissement de 2 milliards de dollars destinés à la construction de l'aciérie. Selon un spécialiste, il pourrait s'agir d'une manœuvre boursière, Delong Holdings Ltd, siège à Pékin, étant cotée en bourse à Singapour.

Micro-électronique à Koh Kong

Hana microelectronics, thaïlandaise, va créer dans la SEZ de Koh Kong une usine de composants qui doit ouvrir en juillet 2014.

Sel solaire à Kampot

Inaugurée le 27 avril, par Royal HaskoningDHV (Asia Salt Cambodia avec Green Goal Cambodia) cette saline produira du sel pour la consommation alimentaire. Elle emploiera 350 travailleurs saisonniers sur 120 ha dans un premier temps, devant passer à 400 ha.



RESTAURANT, DELISHOP & CATERING
13-15 STREET 57, PHNOM PENH
023 360 801 - 012 951 869
contact@commealamaison-delicatessen.com
commealamaison-delicatessen.com

Guide des Routes et du Tourisme 6ème édition

La sixième édition, avec textes et cartes mis à jour et très enrichis, est en chantier. Le Cambodge par régions, sites archéologiques, sites naturels, éco-tourisme, état des routes ... encadrés sur les secteurs économiques, l'histoire, la société, ... Cartes grand format mises à jour. Plus de 140 photos. Réalisé avec l'expérience du terrain et les meilleures sources.

Cette 6ème édition sera en vente comme précédemment à Carnets d'Asie, Monument Books, International Book Center, Thai Huot Market, Phnom Penh International Airport, Musée national, The Bike Shop, Siem Reap International Airport, Monument Books à Siem Reap, à bord du Tum Tiev, Carnets d'Asie à Bangkok, ...

CAMBODGE NOUVEAU

le journal des décideurs votre meilleur investissement



Publié par la SERIC
Directeur - rédacteur en chef
Alain Gascuel

photos Cambodge Nouveau etc ...
distribué par e-mail
depuis le n° 253 de Juin 2007

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302 - BP 836 Phnom Penh
portable 012 803 410

E-mail alaing@cambodgenouveau.info
Archives www.cambodgenouveau.com